Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 025-212503395-20260611-PV2_11_06_2026-AU

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL du 11 juin 2026

Le 11 juin 2026 à 18h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 4 juin 2026, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Nom du Président : Mr Thierry VETOIS.

Nom des conseillers présents : Mme Sylvie DELACROIX, Mr Michel RENAUD, Mme Véronique MERMILLOD, Mr Michel BERNARD, Mme Nathalie DUTILLEUL, Mr Nicolas CLAUDE, Mme Fatima DUARTE, Mr Pascal MERMILLOD, Mr Ludovic PEREZ, Mr Dan BAHY.

Nom des conseillers absents et excusés : Nant.

Nom du conseiller ayant donné procuration : Néant.

Nom du secrétaire de séance : Mr Pascal MERMILLOD.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer :

Ordres du jour :

I – Approbation CFU 2025 budget principal, budget bois, budget lotissement et affectation des résultats :

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du compte financier unique (CFU) pour l'année 2025 du budget Principal et des budgets annexes Bois et Lotissement de la commune de Lods ;

Vu le CFU 2025 du Budget Principal, du Budget annexe Bois et du Budget annexe Lotissement de la commune de Lods ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 025-212503395-20260611-PV2_11_06_2026-AU

Considérant que sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur, il se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre Monsieur Le Maire a quitté la séance et que le conseil municipal, a élu Madame Sylvie DELACROIX, 1ère Adjointe au Maire pour assurer la présidence de la séance ;

Considérant le compte financier unique du Budget Principal de l'année 2025 présenté et résumé comme suit par le président de séance :

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 025-212503395-20260611-PV2_11_06_2026-AU

CFU BUDGET PRINCIPAL 2025 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Prévisions budgétaires BP/DM/RAR	318 660.92
Dépenses (Mandats émis)	286 246.04
Prévisions budgétaires BP/DM/RAR	467 263.61
Recettes (Titres émis)	366 859.35
Résultat exercice	80 613.31
Résultat excèdent antérieur N-1	153 906.86
Résultat fonctionnement	234 520.17

SECTION D'INVESTISSEMENT

Prévisions budgétaires BP/DM/RAR	88 778.00
Dépenses (mandats émis)	88 600.59
Prévisions budgétaires BP/DM/RAR	88779.38
Recettes (Titres émis)	56 117.53
Résultat exercice	-32 483.06
Résultat antérieur	13 082.05
Résultat investissement	-19 401.01

Affectation du résultat sur budget principal 2026 :

Fonctionnement recettes Compte 002	215 119.16
Investissement dépenses Compte 001	19 401.01
Investissement recettes Compte 1068	19 401.01

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 025-212503395-20260611-PV2_11_06_2026-AU

Considérant le compte financier unique du Budget annexe Bois de l'année 2025 présenté et résumé comme suit par le président de séance :

CFU BUDGET ANNEXE BOIS 2025 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Prévisions budgétaires BP/DM/RAR	20 600.00
Dépenses (Mandats émis)	12 131.08
Prévisions budgétaires BP/DM/RAR	29 159.28
Recettes (Titres émis)	22 552.04
Résultat avant report	10 420.96
Excédent antérieur	15 970.44
Résultat de fonctionnement	26 391.40

SECTION D'INVESTISSEMENT

Prévisions budgétaires BP/DM/RAR	1 150.00
Dépenses (Mandats émis)	0.00
Prévisions budgétaires BP/DM/RAR	1 150.00
Recettes (Titres émis)	0.00
Résultat avant report	0.00
Déficit antérieur	0.00
Résultat d'investissement	0.00
Solde des restes à réaliser	-1 150.00

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 025-212503395-20260611-PV2_11_06_2026-AU

Affectation du résultat sur budget bois 2026 :

Fonctionnement recettes Compte 002	25 241.40
Investissement dépenses Compte 001	0.00
Investissement recettes Compte 1068	1 150.00

Considérant le compte financier unique du Budget annexe Lotissement de l'année 2025 présenté et résumé comme suit par le président de séance :

CFU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2025 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Prévisions budgétaires bp/dm/rar	135 235.30
Dépenses (Mandats émis)	36 433.12
Prévisions budgétaires bp/dm/rar	135 239.25
Recettes(Titres émis)	36 433.12
résultat avant report	0.00
Déficit antérieur	-3 655.00
Résultat de fonctionnement	-3 655.00

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 025-212503395-20260611-PV2_11_06_2026-AU

SECTION D'INVESTISSEMENT

Prévisions budgétaires bp/dm/rar	144 631.05
Dépenses (Mandats émis)	35 493.87
Prévisions budgétaires bp/dm/rar	144 631.05
Recettes (Titres émis)	140 631.05
Resultat avant report	105 137.18
Déficit antérieur	-10 631.05
Résultat d'investissement	94 506.13

Affectation du résultat sur budget 2026 :

Fonctionnement dépenses Compte 002	-3 655.00
Investissement recettes Compte 001	94 506.13
Investissement recettes Compte 1068	0.00

Après avoir entendu en séance le rapport de Madame Sylvie Delacroix, présidente de séance, Monsieur le maire ayant quitté la séance ;

Approuve le CFU de la commune de Lods pour l'exercice 2025 du Budget Principal, du Budget annexe Bois et du Budget annexe Lotissement ;

Approuve l'affectation des résultats au Budget Principal 2026, Budget Bois 2026 et au Budget Lotissement 2026 ;

Propositions soumises au vote : POUR :11 voix – CONTRE : 0 voix.

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 025-212503395-20260611-PV2_11_06_2026-AU

II – Budget bois : DM ouverture de crédit au compte 1068 en recettes d'investissement :

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Budget primitif du bois a bien été pris en charge. Toutefois, il convient de prendre une décision budgétaire modificative afin de le corriger. En effet les restes à réaliser enregistrés pour 1 150.00 euros doivent être couverts par un Titre au c/1068, mais il manque une écriture de 1 150.00 euros en recette d'investissement au chapitre 10, il est nécessaire de réaliser une ouverture de crédits qui seront pris sur l'excédent

Proposition soumise au vote : POUR : 11 voix – CONTRE : 0 voix.

III – Budget principal : achat d'une tondeuse DM ouverture de crédits au compte 2157 en dépense d'investissement :

La vétusté du matériel dédié à l'entretien des espaces publics est un constat unanime. Le maire propose l'acquisition de matériel professionnel garantissant un travail de qualité dans le respect des normes de sécurité pour l'utilisateur.

Après contact avec la société « Déméterre » de Saône, une démonstration a prouvé l'efficacité, la qualité, le gain de temps et la sécurité de son utilisateur. De plus, une garantie avantageuse est incluse dans cet investissement.

Cet achat n'étant pas prévu initialement, il est nécessaire de prendre une décision budgétaire modificative, au chapitre 21 en dépenses d'investissement ; il convient de procéder à une ouverture de crédit de 12 960.00 € sur ce chapitre au c/2157 qui seront pris sur l'excédent

Proposition soumise au vote : POUR :11 voix – CONTRE : 0 voix.

IV – Taxe de séjour 2026 du camping : rectification du tarif

Lors de la réunion du conseil municipal en date du 17 avril 2026, il avait été proposé de modifier le montant du tarif de la taxe de séjour du camping (0,50 € au lieu de 0,20€).

Le Communauté de Communes Loue Lison ayant à sa main le montant de cette taxe, le maire nous informe que le montant de cette taxe restera donc à 0,20 €.

Proposition non soumise au vote car imposée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 025-212503395-20260611-PV2_11_06_2026-AU

V – Commission d'appel d'offres : désignation d'un suppléant

La commission d'appel d'offres comprend 7 élus, le maire en étant le responsable par défaut.

Il a été proposé la répartition des 7 membres ainsi :

- Responsable : Thierry VETOIS ;
- Membres titulaires : Michel RENAUD, Nathalie DUTILLEUL, Pascal MERMILLOD ;
- Membres suppléants : Véronique MERMILLOD, Ludovic PEREZ, Dan Bahy.

Proposition soumise au vote : POUR :11 voix – CONTRE : 0 voix.

VI – Formation des élus, droit à la formation :

Chaque année, la municipalité bénéficie d'un crédit dédié à la formation des élus. Pour 2026, les thèmes retenus sont : la transition écologique et les finances.

Proposition soumise au vote : POUR :11 voix – CONTRE : 0 voix.

VII. Urbanisme : délégation de signature

La CCLL propose la délégation de signature à son service « urbanisme » permettant une simplification administrative dans la gestion des dossiers relatifs à ce domaine. Cependant, cette démarche n'entâche pas le pouvoir décisionnel de la commune.

Proposition soumise au vote : POUR :11 voix – CONTRE : 0 voix.

IIX. Le « Comité National d'Action Sociale « (CNAS)« : désignation d'un représentant des élus et du personnel :

Le CNAS est une association nationale qui accompagne les collectivités territoriales et leurs établissements publics dans la mise en œuvre d'une politique sociale au bénéfice de leurs agents.

Deux représentants doivent être désignés.

Mme Sylvie DELACROIX se présente pour être la représentante des élus et Mme Karine DAVID celle du personnel.

Proposition soumise au vote : POUR :11 voix – CONTRE : 0 voix.

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 025-212503395-20260611-PV2_11_06_2026-AU

IX. Indemnité de gardiennage des églises comtoises :

Chaque année, le renouvellement du paiement d'une indemnité de gardiennage de l'église Saint Théodule est voté par le conseil municipal. Le maire propose la prolongation de cette décision pour 2026.

Proposition soumise au vote : POUR :11 voix – CONTRE : 0 voix.

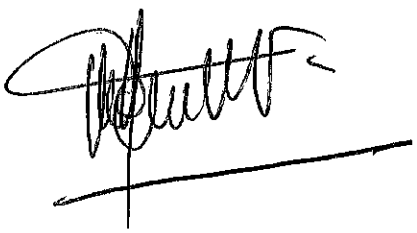
X. Fontaines place Pézard et rue du Jaubourg : passage en circuit fermé :

Le rendez-vous avec le service dédié n'ayant pas pu être fixé avant la date du conseil municipal, ce sujet et remis une date ultérieure.

Monsieur le Maire clôt la séance à 19h50 et remercie les conseillers municipaux.

Le secrétaire

Pascal MERMILLOD



Monsieur le Maire

Thierry VETOIS

Par délégation

L'ADJOINTE
SYLVIE DELACROIX

